

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 27 juin 2011

CG 11/4^{ème}/I-21

L'an deux mil onze, le 27 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéréilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié ;

Absent : M. Hébral.

CONCOURS AUX COLLECTIVITES LOCALES

Relations contractuelles « Conseil Général / Sémateg »

. Contexte

Par convention modifiée du 29 septembre 1987, le Conseil Général a confié à la Sémateg **une mission d'assistance** auprès des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) axée sur deux volets : **la gestion d'un fonds de concours d'aide à la définition des programmes d'investissement**, et un deuxième volet portant sur **une assistance juridique et technique au quotidien**.

Je vous rappelle que notre Assemblée en sa séance du 23 juin 2008 a approuvé l'avenant n°3 à la convention du 29 septembre 1987 portant **suppression du volet « gestion du fonds de concours »** afin de prendre en compte l'évolution de la réglementation.

Les interventions relevant de ce dernier volet figurent désormais au titre des politiques de droit commun gérées par les services départementaux et vous ont été présentées lors du Budget Primitif.

Je suis en mesure de vous présenter, dans le cadre de la DM1, **le volet « Conseil juridique et technique »** qui, non affecté par le réaménagement de procédure, **demeure en vigueur.**

. Volet « Conseil technique et juridique »

Ce volet répond à une volonté du Conseil Général de fournir des conseils techniques aux communes et EPCI désireux d'obtenir une réponse rapide aux diverses questions liées aux investissements.

L'intérêt public d'un tel service visant à **assister les communes** qui en ont besoin et qui ne peuvent, à cause de la modicité de leur budget faire face aux charges correspondantes, est indéniable. Ce dispositif, dont **la légalité** a été validée par la juridiction administrative, me paraît devoir être maintenu compte tenu de son adéquation aux besoins recensés.

En cela, l'action départementale coïncide avec la réglementation aux termes de laquelle le Département apporte aux communes qui le demandent son soutien à l'exercice de leurs compétences (art. L.3233-1 du CGCT).

Le volet est constitué d'une **dotation annuelle** représentative des interventions réalisées par la Sémateg. Le versement de la dotation est subordonné à l'obligation faite à la Société de maintenir une cellule technique de référence et de produire les justificatifs des interventions réalisées.

Au titre de 2010, le forfait d'intervention de la Sémateg s'établit à **48 004,45 €**, conformément à la liste jointe au dossier.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Arrête, conformément à la liste jointe en annexe, le montant du forfait "conseil technique et juridique 2010" de la Sémateg, à la somme de 48 004,45 € prévu à l'article 20421, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté.

Hors de la présence de M. Hébral, Président de la Sémateg.

Le Président,

Justification du forfait annuel lié aux missions de conseil en matière juridique, technique, financière ou contentieux au bénéfice des communes du Tarn-et-Garonne ne faisant pas l'objet d'une convention avec la SEMATEG et pour les conseils sollicités

Année 2010

DATE DU COURRIER	MAITRE D'OUVRAGE	OPERATION	NOMBRE DE JOURS	MONTANT TTC	ETAT
3-avr.-07	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY CAUSSADAIS	Conseil d'ordre technique et administratif pour la réalisation d'une étude sur les réseaux d'assainissement de Septfonds et Réalville	6	4 664,40 €	poursuite en 2011
5-août-08	CAUMONT	Conseil d'ordre technique et administratif pour réaliser des travaux dans l'église (paratonnerre - chauffage - façades)	1,5	1 166,10 €	terminé en 2010
6-janv.-09	MONTFERMIER	Assistance administrative à la recherche de solutions aux désordres de la salle des fêtes	5	3 887,00 €	terminé en 2010
15-janv.-09	MONTAIGU DE QUERCY	Assistance pour la rédaction des documents de contractualisation avec les partenaires de la base de loisirs	3	2 332,20 €	terminé en 2010
6-août-09	L'HONOR DE COS	Conseil d'ordre technique et administratif pour les travaux relatifs au cabanon de pétanque de Loubéjac	1	777,40 €	terminé en 2010
23-oct.-09	BOUILLAC	Conseil d'ordre technique et administratif pour la mise en œuvre de l'assurance dommage ouvrage pour le problème des menuiseries du groupe scolaire	1,5	1 166,10 €	poursuite en 2011
23-oct.-09	ORGUEIL	Conseil d'ordre technique et administratif pour la mise en œuvre de l'assurance dommage ouvrage pour la tranche 2 du groupe scolaire	1	777,40 €	poursuite en 2011

17-nov.-10	VAREN	Conseil d'ordre technique et administratif pour élaborer la consultation de maîtrise d'œuvre pour la maison de la santé	0,5	388,70 €	terminé en 2010
2-nov.-10	SAINT NICOLAS DE LA GRAVE	Conseil d'ordre technique et administratif pour l'acquisition de terrain dans le cadre de l'agrandissement du groupe scolaire	1	777,40 €	poursuite en 2011
25-juin-10	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - LAFRANCAISE	Conseil d'ordre technique et administratif pour le lancement d'un appel d'offre européen	2	1 554,80 €	poursuite en 2011
8-juil.-10	SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA SERE ET DE SES AFFLUENTS	Conseil d'ordre technique pour la consultation des entreprises ainsi que pour l'élaboration et la passation du marché relatif aux travaux en rivière à réaliser sur la Sère et ses affluents	1	777,40 €	terminé en 2010
7-mai-10	ESCATALENS	Conseil d'ordre technique pour une étude de faisabilité sur la station d'épuration	5,5	4 275,70 €	poursuite en 2011
25-mai-10	MONTESQUIEU	Conseil d'ordre technique pour la consultation pour la fourniture des repas en liaison froide au nouveau groupe scolaire pour l'année scolaire 2010-2011	1	777,40 €	terminé en 2010
15-avr.-10	LARRAZET	Conseil d'ordre technique pour la consultation pour le contrat d'équipement envisagé avec le Département	4	3 109,60 €	terminé en 2010
25-mai-10	MONTAIN	Conseil d'ordre technique et administratif pour des travaux d'aménagement des abords de l'église et du bâtiment salle à usages multiples	2,5	1 943,50 €	terminé en 2010
9-avr.-10	MONTPEZAT DE QUERCY	Conseil d'ordre technique et administratif pour des acquisitions foncières	1	777,40 €	terminé en 2010

4-févr.-10	LAGUEPIE	Conseil d'ordre technique et administratif concernant le village de vacances	4,5	3 498,30 €	poursuite en 2011
26-janv.-10	MOLIERES	Conseil d'ordre technique et administratif pour procéder à la reconstruction de deux courts de tennis situés sur le complexe sportif du Malivert	4	3 109,60 €	poursuite en 2011
3-mars-10	SIAH BARGUELONNE ET LENDOU	Conseil d'ordre technique et administratif pour la consultation des entreprises ainsi que pour l'élaboration et la passation du marché relatif à l'étude hydromorphologique du bassin de la Barguelonne	1	777,40 €	terminé en 2010
7-déc.-10	MIRABEL	Conseil d'ordre technique et administratif pour la réalisation future de la nouvelle mairie, de l'aménagement de la place attenante et de la réhabilitation de la toiture de l'église de Mirabel	1,5	1 166,10 €	poursuite en 2011
14-déc.-10	CAUMONT	Conseil d'ordre technique et administratif pour la création d'un local de chasse	0,75	583,05 €	poursuite en 2011
29-nov.-10	CAUMONT	Conseil d'ordre technique et administratif pour les acquisitions de terrain	6,5	5 053,10 €	terminé en 2010
26-nov.-07	ESCATALENS	Conseil d'ordre technique, administratif et financier pour la création d'une crèche municipale et d'un relais d'assistante maternelle	6	4 664,40 €	poursuite en 2011
TOTAL TTC			61,75	48 004,45 €	

Le Président,